

C. DIEELIS donne lecture du texte suivant :

C. DIEELIS geeft lezing van de volgende tekst:

L'échevin jettois, Mounir Laarissi, CDH, très actif en matière de propreté a relayé via la presse sa politique en matière de sanctions quant aux crachats en rue.

Les habitants de Jette ont en effet découvert d'étonnantes affiches dans certaines rues.

Ils sont ainsi invités à ne pas cracher par terre, tel un lama.

Ces affiches sont apparues parce que des habitants se sont plaints de certaines personnes qui crachent en rue. La Commune a pris la décision de lancer une campagne d'affichage rappelant qu'il est strictement interdit de cracher dans la rue.

Sur ces affiches, vous pouvez lire *"Vous n'êtes pas un lama ! Ne crachez pas sur la voie publique"*.

Il est en outre précisé que les contrevenants risquent une amende de 350 euros.

Je ne doute pas que les membres CDH du Collège anderlechtois ont le même sentiment à l'égard de cette politique menée par leur « camarade » de parti, sans peut être osé le dire tout haut...

Nous ne pouvons imaginer, et au demeurant nous le savons, que Jette n'est pas la seule Commune à faire face à ce genre de problèmes. Nous pouvons saluer l'initiative de cette Commune à cet égard.

Une politique similaire serait-elle menée par le Collège anderlechtois ?

Par ailleurs, nous le savons, avec le retour des beaux jours, le centre de la Commune connaîtra le retour des « pipas » jetés en rue. Depuis de nombreuses années, les riverains se plaignent de la prolifération continue de ces détritrus.

Monsieur l'échevin étant arrivé à son troisième été en tant qu'échevin ne peut plus nous faire croire qu'il n'est pas au courant de ce problème. Quelle politique sera menée à cet égard ? Quel contrôle pour quelle sanction ?

Des panneaux pourraient-ils également être apposés à cet égard ?

Monsieur l'échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Décidément, vous semblez avoir un intérêt particulier pour ce mandataire... encore un appel du pied à destination du CDH ?

Personnellement, je vais bientôt entamer mon 3^e printemps, le 3^e été attendra. En revanche, cela fait 37 ans que je suis à Anderlecht, et c'est effectivement un constat bien connu.

Nous essayons surtout de sensibiliser les mangeurs de graines de tournesol et la police a déjà fait nettoyer les saletés avec des balais. Nous distribuons aussi des boîtes à pipas et des cendriers portables, par exemple dans la zone Vaillance. Il y a aussi eu quelques SAC, dont le montant est fixé par le fonctionnaire-sanctionnateur, indépendamment du Collège (jusqu'à 350€).

Dans le cadre du « Plan propreté », nous allons objectiver la malpropreté, et donc déterminer par quartier quelles sont les thématiques prioritaires. Il y a donc de fortes chances que nous développions des actions autour des crachats et du jet de pipas dans le quartier « Vaillance ».

Donc oui, des panneaux pourraient être placés à cet égard.